

Tous en GREVE le 23 mars

Rassemblement et manifestation à

Bourges 10h30 Place Séraucourt
Vierzon 10h30 Palais de justice
St Amand 10h30 devant l'hôpital
St Florent 10h30 Place de la République

**LES EXONÉRATIONS
DE COTISATIONS
ACCORDÉES AUX
ENTREPRISES : 30,7
MILLIARDS
POUR 2008**

PROFITS :
55 milliards d'euros en
2008

LES DIVIDENDES :
24 millions de valeur
ajoutée soit 197 milliards
versés aux actionnaires
en 2007

**Une cotisation sur les
revenus financiers,
calculée comme sur les
salaires, rapporterait 22
milliards à la protection
sociale**

L'emploi, les salaires, les retraites, les services publics sont au coeur d'une série de conflits. Les populations refusent de payer les frais d'une crise dont elles ne sont pas responsables.

En France, les mesures prises par le gouvernement n'ont apporté aucune réponse aux urgences sociales. Allègements de « charges patronales », suppression de la taxe professionnelle, aides massives aux banques n'ont fait que restaurer et conforter les profits des entreprises, sans permettre une reprise de l'activité et une baisse du chômage. Et le patronat en redemande davantage !

Quant aux services publics, le gouvernement persiste à supprimer massivement des postes indispensables à des missions utiles. Loin de préparer une sortie de la crise, ces mesures alimentent tous les mécanismes qui nous y ont conduits. La gestion des entreprises emprunte les mêmes recettes : la pression sur les conditions de travail, les salaires, la précarité, pour augmenter les dividendes aux actionnaires le plus vite possible.

À la sortie du sommet social à l'Élysée, les organisations syndicales ont affirmé : « le gouvernement n'a apporté aucune réponse concrète sur l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les retraites, les conditions de travail et les politiques publiques ». Elles ont donc décidé d'appeler à la mobilisation pour le 23 mars. Elles « affirment leur volonté d'agir pour que le débat sur les retraites prenne en compte l'ensemble des questions tant au niveau du privé que du public,

LA RETRAITE PAR CAPITALISATION :

Chacun met en bourse son épargne dans les fonds de placement.

La crise financière a fait perdre à de nombreux épargnants leurs économies

LA RETRAITE PAR REPARTITION est

sécurisée par le financement qui repose sur les cotisations salariales et patronales

LES SENIORS : 6

salariés sur 10 sont en maladie, handicapés, chômeurs... au moment où ils prennent leur retraite

notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité, le code des pensions et la réduction des inégalités.»

Gouvernement et patronat veulent aujourd'hui faire voler en éclat l'acquis social du droit à partir en retraite dès 60 ans au motif que nous vivons plus longtemps. Pourquoi faudrait-il qu'un tel progrès de société ne bénéficie pas à l'amélioration des conditions de vie ? Faut-il accepter de travailler plus longtemps quand tant de jeunes sont exclus du monde du travail ?

La bonne réforme est celle qui assure le droit à un départ à la retraite dès 60 ans avec, pour une carrière complète, un revenu de remplacement équivalent au moins à 75 % du salaire net d'activité et au minimum au niveau du smic. Une réforme qui garantit la solidarité entre les générations, entre les professions dans le cadre du système par répartition.

Les profits réalisés début 2010 atteignent les records historiques de 1998. Par ailleurs, la destruction des emplois et les sacrifices imposés sur les salaires s'accroissent.

Pour sortir de la crise, préparer l'avenir, financer la protection sociale et les retraites, relancer la consommation des ménages, il faut augmenter les salaires, garantir, préserver les emplois et le tissu industriel.

C'est par le travail des salariés que se bâtissent les richesses de notre pays. Sortir de la crise, préparer l'avenir, conforter nos services publics, assurer le financement des besoins sociaux, des retraites demande un autre partage de ces richesses. Il y a urgence !

**Unissons-nous pour assurer
le présent et
garantir l'avenir !**